

LAMONDE, Yvan, *Gens de parole. Conférences publiques, essais et débats à l'Institut canadien de Montréal, 1845-1871.* Montréal, Boréal, 1990, 177 p.

Fernande Roy

Volume 45, numéro 3, hiver 1992

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/305001ar>

DOI : <https://doi.org/10.7202/305001ar>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Institut d'histoire de l'Amérique française

ISSN

0035-2357 (imprimé)

1492-1383 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer ce compte rendu

Roy, F. (1992). Compte rendu de [LAMONDE, Yvan, *Gens de parole. Conférences publiques, essais et débats à l'Institut canadien de Montréal, 1845-1871.* Montréal, Boréal, 1990, 177 p.] *Revue d'histoire de l'Amérique française*, 45(3), 448-450. <https://doi.org/10.7202/305001ar>

LAMONDE, Yvan, *Gens de parole. Conférences publiques, essais et débats à l'Institut canadien de Montréal, 1845-1871*. Montréal, Boréal, 1990, 177 p.

Dans cet ouvrage, Yvan Lamonde se propose de faire revivre l'Institut canadien de Montréal comme lieu de prise de parole. Si l'Institut est bien connu comme lieu politique et comme carrefour de la défense des grandes libertés d'association, de conscience, de pensée, de presse et de parole, on a moins fréquemment souligné son rôle dans la renaissance culturelle de Montréal. Lamonde veut en particulier montrer la contribution importante de l'Institut à «la constitution d'un espace public francophone à Montréal» (p. 29). Au sens physique, puisqu'il procure des locaux, un édifice propre; et aussi au sens social, en permettant à ses membres de participer à l'expression d'une culture publique.

En évoquant, dans l'introduction, les «lyceums» américains, les Mechanics' Institutes d'Angleterre ou d'Écosse, et les sociétés, clubs ou cercles littéraires français, Lamonde replace le phénomène de l'association culturelle

dans un contexte occidental. L'introduction rappelle brièvement que l'éloquence fait partie des codes culturels de l'époque; les collèges classiques ont pendant longtemps fait une large place à cette «culture rhétoricienne».

Avec l'objectif d'échanger des idées et de communiquer des savoirs, l'Institut a, entre 1845 et 1871, patronné 128 conférences publiques, 68 essais ou conférences réservés aux membres, et 213 débats ou joutes oratoires entre membres sur des sujets inscrits à l'avance. Cet ensemble constitue le corpus de l'auteur, qui consacre un chapitre à chacun de ces trois types de prise de parole.

Les conférences bénéficient d'une large publicité dans la presse. Une cinquantaine sont publiées intégralement dans divers journaux et plusieurs autres le sont en brochure. Lamonde estime que, durant les bonnes années de l'Institut, soit avant 1866, 200 auditeurs et auditrices en moyenne fréquentent ces soirées d'hiver. Cette tribune est une «scène pour jeunes premiers» (p. 48): un conférencier sur trois a moins de trente ans. Ce sont surtout des Canadiens français, mais aussi quelques anglophones d'ici; une vingtaine de conférences sont le fait d'étrangers, surtout des Français. Autre signe de l'ouverture de l'Institut, seulement la moitié des conférenciers étaient membres de l'association. Par ailleurs, c'est sans surprise qu'on constate que la moitié des conférences ont été prononcées par des professionnels de la parole, c'est-à-dire des gens de droit ou des journalistes.

Les essais ont lieu lors des séances régulières de l'Institut. L'auditoire est en moyenne de 60 en 1851. Les essayistes sont encore plus jeunes que les conférenciers: des Canadiens français à quelques exceptions près, très souvent des étudiants en droit ou de jeunes avocats s'exercent à la prise de parole. Seulement 18 des 68 essais ont été publiés. Les débats, pourtant très nombreux, reçoivent encore moins d'écho; on connaît seulement les sujets de discussion, consignés dans les procès-verbaux.

Si Louis-Antoine Dessaulles domine quantitativement les conférences (il en a prononcé une vingtaine), c'est Pierre Blanchet qui participe au plus grand nombre de débats, avec 101 discussions sur 213. Le clan des Doutré, Gonzalve, Pierre, Joseph et Léon, totalise 109 joutes oratoires. Gonzalve Doutré est aussi responsable d'une dizaine d'essais. Parmi les orateurs les plus actifs, on peut aussi signaler A. Buies, E. Parent, Ch. Mondelet, M. Lanctôt, Emery et D.-Z. Gauthier.

Mais de quoi parlent-ils? Ils traitent, bien sûr, des libertés et de la démocratie, mais aussi d'économie politique et d'éducation; ils discutent sur la nationalité canadienne-française et, à l'occasion, sur la question de la femme et de son avenir; la littérature et les sciences sont aussi à l'affiche. Les orateurs s'intéressent à l'histoire canadienne, surtout d'après 1760 et à l'histoire européenne, surtout d'après 1789. Les questions d'actualité, tant européennes, états-uniennes que canadiennes occupent une très large place. Les débatteurs, qui tentent de trouver la cause principale de la Révolution française, se prononcent aussi pour ou contre la tenure seigneuriale, l'éducation obligatoire, l'abolition de la peine de mort, l'enseignement des sciences, le suffrage universel, la taxation des édifices religieux à Montréal, etc.

En vue d'une analyse quantitative, Lamonde a tenté de classer les sujets des conférences, essais et débats. Le résultat est présenté au tableau VII et l'auteur affirme bravement la «valeur universelle» de cette grille de classification pour l'analyse de la culture rhétorique des associations culturelles du XIX^e siècle (p. 129). Malheureusement, à mon avis, cette grille n'est pas valable du tout. D'une part, il est souvent bien difficile de trouver un seul sujet par conférence. D'autre part, et c'est irrémédiable, les catégories de la grille de Lamonde ne sont pas mutuellement exclusives. Ainsi, certaines catégories concernent des thèmes comme «clergé et affaires temporelles», «libertés et démocratie», «nationalisme canadien-français», etc.; d'autres concernent l'histoire, la littérature, les sciences, etc.; d'autres, enfin, sont réservées aux questions d'actualité, ventilées par pays.

On voit tout de suite les difficultés que ce classement pose. Où classe-t-on, par exemple, la conférence de L.-A. Dessaulles sur Galilée? Dans l'histoire européenne avant 1789, dans sciences, dans libertés ou dans religion et Église? Lorsque le même conférencier traite de la guerre civile américaine, il aborde une question d'actualité mais il discute aussi de la liberté et de la démocratie. Quand l'auteur nous dit que «au moins sept conférences sur l'Europe moderne et contemporaine abordent la question de la montée des nationalismes» (p. 67), où les a-t-il classées? Dans l'histoire ou dans l'actualité?

En histoire des idées, l'analyse quantitative s'avère d'un maniement particulièrement délicat. Rares, aussi, sont les corpus et les problématiques qui s'y prêtent. Plutôt que de chercher un surcroît illusoire de scientificité dans les chiffres et les pourcentages, Lamonde aurait pu enrichir grandement son propos en analysant l'aspect formel de son corpus. Compte tenu de sa problématique, il est étonnant, en effet, de constater que l'auteur n'a pas cru bon d'étudier la rhétorique même de ces «gens de parole». «Comment parlaient-ils?» aurait été plus neuf que «de quoi parlaient-ils et combien de fois?». Les historiens doivent-ils forcément laisser cette étude aux littéraires?

Au-delà de ces remarques, le livre de Lamonde est agréable à lire et apporte beaucoup d'informations sur cette «maison de la culture du XIX^e siècle» (p. 22). Les nombreux tableaux et annexes (près d'un tiers du livre avec la bibliographie et l'index onomastique) sont commodes et souvent précieux. On y trouve, entre autres, un tableau des membres et des dirigeants de l'Institut par secteurs professionnels, le nombre des conférences, essais et débats par année et la liste complète des conférences et des essais, accompagnée de la mention des conférenciers et essayistes, de la date de l'événement et de la référence aux publications intégrales des textes.